

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

No. _____

G/SECRET/HS96/48/Rev.1

4 juin 2002

(02-3059)

Original: espagnol

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME HARMONISÉ EN 1996

Liste CXLI - Panama

Communication de documents

Révision

La Mission permanente du Panama a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 19 avril 2002.

Comme suite à notre communication MPP-OMC-02-057 du 21 février 2002 se rapportant à la présentation par le gouvernement panaméen au Comité de l'accès aux marchés de la documentation¹ concernant les modifications du système harmonisé de 1996 à l'appui d'une demande de dérogation, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la documentation en 12 fichiers électroniques qui complète la table de correspondance des positions tarifaires inscrites dans la Liste de concessions du Panama. Elle établit la corrélation entre le Système harmonisé de 1992 et celui de 1996, et vice versa. En ce qui concerne les positions du tarif d'importation qui ne figurent pas dans les listes, le Panama maintient son engagement de réduire les taux consolidés de 40 pour cent à 30 pour cent en cinq ans.

Je saurais gré à Mme le Directeur de bien vouloir présenter cette documentation au Comité de l'accès aux marchés à sa prochaine réunion et de réitérer la demande de dérogation présentée par le gouvernement panaméen pour l'introduction des modifications du Système harmonisé de 1996 dans la Liste de concessions du Panama.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la date du présent document, les modifications de la Liste CXLI - Panama seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Des exemplaires de la documentation susmentionnée peuvent être obtenus sur support papier ou électronique (Excel) auprès de la Division de l'accès aux marchés (Mme D. Wood, bureau 3142).

¹ En espagnol seulement.